



Compte-rendu du CESC Mercredi 25 mai 2016

Personnes présentes : Monsieur Le Proviseur, Madame La Provisseure-adjointe, Mme Lacoste, Mme Lasserre, Margouet Tiffany (1^o7), Pujol Baptiste (1^o5), Mme Michel

Monsieur Le Proviseur indique qu'il s'agit de la dernière réunion du CESC pour cette année scolaire, et présente l'ordre du jour.

Bilan des actions menées année 2015-2016

(voir fichier joint)

Mme Lasserre constate que très peu de questionnaires des élèves de seconde ont été retournés à l'infirmerie, les professeurs principaux devront venir en aide à Mme Lasserre pour ce sondage des actions faites au collège les premiers jours de la rentrée.

La planification des interventions est parfois compliquée entre les disponibilités de l'intervenant et l'emploi du temps des classes. L'absence de l'intervenant (maladie) peut désorganiser le planning.

Les séances sont généralement appréciées par les élèves même si on constate parfois que le contenu est oublié, d'où la nécessité de répéter les messages de prévention.

Journées sécurité routière : du retard dû aux intervenants, des aléas techniques sur certains ateliers, beaucoup de classes concernées pour un temps contraint. L'organisation a été lourde à mettre sachant que les activités proposées s'adressaient à l'ensemble des classes de l'établissement.

La journée du cœur du 10 mai : présentation au CDI pour deux classes, 5 ateliers dans le hall, ateliers sportifs. Un bilan très positif par une implication des élèves sur les présentations au CDI et dans le hall, Mme Lasserre remercie tous les élèves qui se sont mobilisés malgré les craintes que certains pouvaient avoir. A noter l'utilisation par les élèves de leurs TPE.

La formations aux premiers secours a fait le plein des inscriptions (4 sessions, 40 élèves inscrits), quelques secondes ne pourront y participer cette année, ils seront inscrits aux sessions de l'année prochaine. Pour les personnels, une demande de stage FIL sera effectuée.

Projets 2016-2017

(voir fichier joint)

La journée sécurité routière, conformément aux circulaires, concernera l'année prochaine les entrants au lycée, c'est-à-dire les secondes et les premières années BTS. L'action se déroulera pour les élèves de 10h à 16h, permettant aux intervenants de s'installer de 8h à 10h, des salles sont préconisées plutôt que le hall pour plus de quiétude lors des démonstrations.

Dans le cadre de l'EMC, l'infirmière peut accompagner un travail mené par un enseignant avec ou non intervention d'une association. C'est aussi possible en vie de classe ou en SVT en fonction des problématiques abordées.

Dans le cadre des TPE, de nombreux thèmes peuvent associer l'infirmière et les travaux peuvent être partagés ensuite sur une action spécifique.

Une information des enseignants par Mme Lasserre sera faite lors de la pré-rentrée.

Monsieur Le Proviseur remercie les membres du CESC pour leur participation aux travaux du CESC durant cette année, et particulièrement Madame Lassere.